



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 2813

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Schneider, pour le groupe RPR.

M. André Schneider. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, une fois de plus, j'attire votre attention sur les violences à l'école (Murmures sur les bancs du groupe socialiste), plus particulièrement dans les collèges et lycées.

Depuis le début de la semaine, faisant écho aux états généraux des lycéens franciliens contre la violence, plusieurs grands quotidiens nationaux reviennent sur ce thème et font état d'une étude réalisée à cette occasion, selon laquelle 45 % des lycéens d'Ile-de-France déclarent avoir été victimes de violences, racket, vol ou agression. Ce matin même, France Info faisait état de nombreuses violences sexuelles, voire de viols commis dans les collèges et lycées par des élèves très jeunes, souvent âgés de moins de treize ans.

A de nombreuses reprises, et notamment lors du dernier débat budgétaire, j'avais appelé votre attention sur ce grave problème dû en partie au manque évident de surveillants, mais également de personnels ATOS, dont le rôle au sein de l'équipe éducative est important en matière de surveillance des bâtiments et des personnes dans un établissement secondaire.

Certes, M. le ministre délégué à l'enseignement professionnel a tracé quelques pistes, avant-hier, face à des professeurs stagiaires de lycée professionnel, la plus importante étant l'annonce que vous feriez vous-même une intervention à ce sujet courant juin.

La violence à l'école concerne sans aucun doute la société tout entière: parents, police, justice. Mais en vertu du principe rabelaisien «Aide-toi, le ciel t'aidera», je crois qu'il vous appartient d'apporter l'essentiel de la réponse à l'intérieur de nos établissements.

Dans ces conditions, monsieur le ministre, quelles mesures entendez-vous prendre pour donner aux chefs d'établissement les moyens de faire régner la sérénité, préalable à tout enseignement de qualité ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le député, je vous remercie de bien vouloir aborder ce sujet qui nous

concerne tous, responsables politiques, professeurs, parents et élèves. D'autant que vous l'avez fait en des termes mesurés et responsables.

Tous, nous avons été un jour confrontés à ce problème et, comme vous le dites très justement, notre devoir est de préserver les établissements scolaires - écoles, lycées, collèges - pour qu'ils restent des lieux de paix et de sérénité. Ils doivent pouvoir assurer leur mission première et unique, l'éducation des enfants, dans un bon climat.

M. Lucien Degauchy. Donnez des solutions !

M. le ministre de l'éducation nationale. Pour cela, il nous faut absolument garantir et préserver l'autorité des chefs d'établissement et des professeurs. Nous le savons d'expérience et le ministre Mélenchon l'a expliqué très justement voilà deux jours, c'est par la conjonction d'un certain nombre d'actions que nous réussirons à éradiquer la violence. Parmi celles-ci, je peux citer les très importantes mesures destinées à renforcer la stabilité des équipes pédagogiques. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et

Indépendants.) D'autres ont permis d'améliorer l'encadrement. (Mêmes mouvements.) Pourquoi ces hurlements ? (« Nous ne hurlons pas, nous rions ! » sur les mêmes bancs.) Vous m'interrogez, monsieur le député, sur les moyens affectés à ces actions. J'allais vous le dire. Dieu merci (Exclamations et rires sur les mêmes bancs, où l'on mime la gestuelle de l'orateur), nous ne sommes plus à l'époque des gouvernements que vous souteniez et où on supprimait, les uns après les autres, les postes de professeurs et de surveillants. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) C'est grâce aux moyens que ce gouvernement et sa majorité donnent à l'éducation nationale que nous pouvons aujourd'hui envisager de gagner la bataille contre la violence. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)
M. Jean-Marie Demange. M. Lang est un farceur !
M. Eric Doligé. Il a fait son numéro !

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2813

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2001, page 3299

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 mai 2001